

Embargo
30 novembre 2005
10h.30

Seul l'exposé prononcé fait foi



Conférence de presse du 30 novembre 2005
La position de l'économie dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong

Introduction de M. Rudolf Ramsauer, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

1. Salutations et présentation des participants

2. Dans deux semaines débutera la conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong. D'après le calendrier, ce devrait être la dernière rencontre ministérielle officielle avant la conclusion du cycle de négociations en cours (le cycle de Doha) dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Les prévisions ne sont pas des plus optimistes ; les attentes sont même révisées à la baisse presque quotidiennement. Les milieux économiques sont très inquiets.

Après l'échec de la conférence ministérielle de Cancún (en 2003), l'OMC ne peut se permettre un autre revers. Cela accentuerait le scepticisme des milieux économiques et des entreprises à l'égard de l'OMC. La confiance dans la capacité de fonctionner d'une organisation comptant 149 Etats membres, c'est-à-dire une organisation réellement mondiale mais qui se caractérise aujourd'hui par une certaine lourdeur, serait ébranlée. De plus, la confiance dans le système de commerce multilatéral dans son ensemble s'en trouverait considérablement affaiblie. Les conséquences pour un pays aussi fortement intégré dans l'économie mondiale que la Suisse, qui gagne un franc sur deux à l'étranger, seraient particulièrement importantes.

La conférence de Hong-Kong ne doit pas se solder par un échec. C'est pourquoi, il faut tout mettre en œuvre pour que la conférence ministérielle soit couronnée de succès et que le cycle de négociations arrive à la dernière ligne droite.

3. Pourquoi l'OMC est-elle aussi importante pour la Suisse ? Un système de commerce multilatéral qui fonctionne, doté de règles claires et prévoyant des droits et des obligations applicables, protège avant tout les petites nations commerciales du protectionnisme et de la discrimination d'autres Etats souvent plus puissants sur le plan politique. Un pays comme la Suisse – l'un des plus fortement intégrés dans l'économie mondiale – peut défendre ses intérêts en matière de commerce extérieur de manière optimale dans une organisation comme l'OMC. Pour nous, les questions décisives sont l'ouverture plus large des marchés des biens industriels et des

services, ainsi que les mesures supplémentaires de facilitation du commerce. Ces éléments sont vitaux pour les entreprises suisses et les emplois.

Nous aurions aimé un cycle de négociations encore plus ambitieux. Malheureusement, des thèmes cruciaux pour l'économie suisse comme les investissements, la concurrence et la transparence sur les marchés publics ont été retirés de l'ordre du jour à Cancún. Il est donc d'autant plus important que les négociations sur les dossiers restants aboutissent.

Les accords bilatéraux ou régionaux revêtent aussi une grande importance. A ce propos, nous soutenons expressément la nouvelle stratégie d'économie extérieure du Conseil fédéral, qui prévoit l'extension des relations de libre-échange avec les marchés dynamiques d'outre-mer (principalement Etats-Unis et le Japon, mais aussi le Brésil, l'Inde ou la Chine). Cependant, de tels accords ne peuvent être que complémentaires et constituer au mieux une solution de remplacement à un commerce libéralisé et non discriminatoire dans le cadre de l'OMC.

4. L'idée dominante dans l'opinion publique est que le cycle de négociations de Doha se focalise presque exclusivement sur l'agriculture. Cette impression est renforcée par la position défensive de la Confédération dans ce domaine. Aujourd'hui, nous souhaitons montrer que cette position ne reflète ni les réalités, ni les priorités économiques. L'enjeu du cycle de Doha et de l'OMC est bien plus vaste. La Suisse a des intérêts offensifs majeurs à défendre. En tant que nation exportatrice, elle ne peut se permettre de freiner les négociations de l'OMC. Cela serait contraire à nos intérêts et remettrait en question la crédibilité de notre pays en tant que partenaire de négociations constructif.

La prise de position sur le cycle de Doha du Bundesverband der Deutschen Industrie – notre homologue allemand – montre à quel rang est reléguée la Suisse : « Les pays industrialisés doivent agir dans le domaine de l'agriculture... Des pays comme la Suisse, la Norvège et le Japon doivent encore prouver qu'ils entendent adapter leur politique agricole aux exigences du cycle de négociations de l'OMC ». Le président de l'organisation faïtière de l'industrie européenne (UNICE), Ernest-Antoine Seillière, a récemment déclaré au cours d'une conférence de presse qu'« il ne serait pas acceptable et au contraire très dangereux pour l'emploi et la croissance en Europe, qu'une impasse dans l'agriculture empêche l'ouverture des marchés aux entreprises européennes dans les domaines de l'industrie et des services. »

(Renvoi à la « Hong Kong Joint Business Declaration » du 21 novembre 2005)

5. Aussi exigeons-nous de la délégation officielle suisse à Hong-Kong qu'elle lutte en priorité pour des entreprises et des emplois compétitifs en Suisse et donc pour les intérêts offensifs de l'économie suisse.